

COMMUNAUTE RURAL DE GANDON



ATTESTATION

Je soussigné, EL HADJI OUMAR DIOP, Président du Conseil Rural de Gandon, atteste que l'Association O.N.L.U.S « Casa Magica » siège légal en Italie, à milan, se situant à la Via Melzi d'Eril 12, avec comme représentant légal et Président Giuseppe MONETTI est attributaire à usage gratuit, pour une période de 99 ans, d'un terrain d'une superficie de 14000m²(soit 100m/140m) sis à Gandon.

Ce terrain sera octroyé à titre gratuit pour que la « Casa Magica » puisse y construire un centre sportif polyfonctionnel. Ce terrain et le centre sportif seront sous l'exclusive contrôle et disponibilité de la « Casa Magica » pour une période de 99ans à partir du jour de la délibération.

La « Casa Magica » utilisera ce centre polyfonctionnel en faveur des enfants en risque de grave marginalisation de Gandon et de Saint Louis.

Le conseil rural de Gandon reconnaîtra comme exclusifs représentants pour la « Casa Magica » au Sénégal Monsieur Giuseppe MONETTI et Monsieur Doudou KHOUMA, né à Dakar le 15 Février 1962, qui à leur tour ont fait une procuration à l'Abbé Ferdinand SAMBOU pour des actes spécifiques.

En foi de quoi, cette présente attestation est délivrée.

Fait à Gandon le 25 juin 2010

Le Président du Conseil rural

